

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01119 Numéro SIREN : 800 919 375 Nom ou dénomination : S.S TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2020 sous le numéro de dépôt 139

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/139

Déposant :

Nom/dénomination : S.S TELECOM

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 800 919 375

N° gestion : 2014 B 01119



SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES CHARENTON LE PONT

1 PLACE DE LA COUPOLE

94225 CHARENTON LE PONT CEDEX

Accueil du public :

Horaires sur impots.gouv.fr rubrique nous contacter.

Téléphone : 01 45 13 08 50

SIE.CHARENTON-LE-PONT@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

M GNANAJOTHY SIVAGNANARATNAM, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SARL S.S TELECOM, SIREN 800919375.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique "Date de dépôt".

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé "Accusé de réception signé" ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

ACCUSE DE RECEPTION SIGNE

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de Impôt sur les sociétés

Formulaire principal : 2065

Période déclarée : 2018

Date limite de dépôt : 18/05/2019

Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2019119-0000000048536108

Date de dépôt : 29 avril 2019 à 20:01:56 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SARL S.S TELECOM

Identifiant du soumissionnaire : 800919375

Désignation du signataire : GNANAJOTHY SIVAGNANARATNAM

Synthèse des éléments déclarés : Déficit : 20161

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production (certificat n° 5062466675622269919055395441)

Signature numérique : [EWSXPT/t9MS/xE1YSmlvI3DmATD9delFcb/WjwNFSpNpP9q8S+UzyuEe8lmFT/ne3qugIMLIbLjH/AICstQ/ijjUaMtGaurvhExJfeXFBquzMnzv/TcXT7tgUhCyzmUes9KHDUdzVYoxBU4T8iICxEZy3GHEQI2qalBo6S5eXrUPgBRw134jmq5lmvKSfNlgDqZXs61/qi8K6V0rcMVLTKtt1YqkVwr/vVFKdDgiEkOCduVrk4EVwL2G7Psc67B3uyKHIAWkdM+To1TLnG0oMjBZBwycSszb82uxRrDCxQRYaYVvd0wberUW7ZJhuDe4q3vYWeNDKTXhePf6kueVzmg==]

Certifié et Conforme à l'original
H. J.

Identification

M GNANAJOTHY SIVAGNANARATNAM

Pour le compte de :

A COMPLETER

SARL S.S TELECOM

A COMPLETER

800 919 375

48 AVENUE MAURICE THOREZ

N° d'adhérent : 20150800074646

94200 Ivry-sur-Seine

Période déclarée : 2018

Date limite de dépôt : 18/05/2019

Declaration

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 2
Annexe 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 3
Annexe 2033A (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 4
Annexe 2033B (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 5
Annexe 2033C (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 6
Annexe 2033D (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 7
Annexe 2033E (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 8
Annexe 2033F (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 9
Annexe 2033G (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 10
Annexe 2059H (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 11
Annexe 2059I (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 12
Annexe 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 13



[Signature]

Impôt sur les sociétés

N° 2065
(Applicable à compter
du 31/12/2018)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Numéro, type et nom de voie **48, AVENUE MAURICE THOREZ**

Code postal **94200**

Pays **FRANCE**

Ville **IVRY - SUR - SEINE**

B - ACTIVITES

TELEPHONIE, BUREAUTIQUE, ACCESSOIRES ET PIECES INFORMATIQUES

C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION

Bénéfice imposable à

33 1/3% ou à 31%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit (*report du 2033-B*)

20 161

Bilan simplifié

N° 2033-A
(Applicable à compter
du 31/12/2017)

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	2 200	928	1 272
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	2 200	928	1 272
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités			0
Charges constatées d'avance	66		66
TOTAL II	66	0	66
TOTAL GENERAL (I + II)	2 266	928	1 338

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
Capital social ou individuel	7 622
Report à nouveau	-33 265
Résultat de l'exercice	-20 161
TOTAL I	-45 804
Emprunts et dettes assimilées (4)	3 770
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	24 947
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	11 124
TOTAL III	47 143
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 339

A - RESULTAT COMPTABLE

Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	80 722
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	80 722
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			20 259
Autres charges externes			108 509
Impôts, taxes et versements assimilés			2 374
		dont TP/CFE, CVAE	816
Rémunérations du personnel			30 944
Charges sociales			3 195
Dotations aux amortissements			440
		Total des charges d'exploitation (II)	165 721
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-84 999
Produits et charges divers	Produits exceptionnels (IV)		65 871
	Charges financières (V)		2
	Charges exceptionnelles (VI)		831
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			-20 161

B - RESULTAT FISCAL

0	20 161
0	20 161
0	20 161

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial				0
Autres				0

Immobilisations corporelles

Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques matériel et outillage industriels				0
Installations générales agencements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles	2 200			2 200

Immobilisations financières

				0	
TOTAL rubrique I	2 200	0	0	2 200	0

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles	488	440		928
TOTAL rubrique II	488	440	0	928

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	33 265
Déficits imputés	0
Déficits reportables	33 265
Déficits de l'exercice	20 161
TOTAL des déficits restant à reporter	53 426

IV - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	0
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	0
Montant de la TVA collectée	16 144
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	12 645
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	0

**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

N° 2033-E
(Applicable à compter
du 31/12/2018)

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel			2
	- dont apprentis	0	
	- dont handicapés	0	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			0

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		80 722
	TOTAL 1	80 722
Achats		20 259
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		69 302
	TOTAL 3	89 561

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3) 0

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE X

Chiffre d'affaires de référence de la CVAE 80 722

Effectifs au sens de la CVAE 2

Période de référence du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	500

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR					
	Nom et prénom	THAYALAN SINNATHAMBY		Nom marital			
	Nombre de parts ou d'actions	250		Pourcentage de détention	50,00%		
	Date de naissance	06/02/1972		Pays de naissance	CEYLAN		
	Code postal de naissance	99		Commune de naissance	KAYTS		
	Numéro, type et nom de voie	77, RUE JULES MICHELET					
	Code postal	92700		Ville	COLOMBES		
	Pays	FRANCE					
2	Titre	MADAME					
	Nom et prénom	SABAPATHI VATHANI		Nom marital			
	Nombre de parts ou d'actions	250		Pourcentage de détention	50,00%		
	Date de naissance	23/09/1972		Pays de naissance	SRI LANKA		
	Code postal de naissance	99		Commune de naissance	JAFFNA		
	Numéro, type et nom de voie	7, PLACE PAUL ELUARD					
	Code postal	94800		Ville	VILLEJUIF		
	Pays	FRANCE					

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital**

N° 2059-H
**(Applicable à compter
du 31/12/2017)**

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations**

N° 2059-I
(Applicable à compter
du 31/12/2017)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

N° 2065-BIS
(Applicable à compter
du 31/12/2018)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf le 30 juin à onze heures et trente minutes, les associés de la société sus-dénommée se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sur convocation faite par l gérant en date du 30 juin 2019 par lettre recommandée adressée à tous les associés à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018.
APPROBATION DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50.
QUITUS A LA GERANCE.
AFFECTATION DU RESULTAT.
POUVOIR A CONFERER.

La séance est ouverte sous la Présidence de **MONSIEUR THAYALAN SINNATHAMBY** gérant en exercice et détenteur de **250 PARTS SOCIALES**.

lequel constate qu'est également présente en dehors de lui - même, **MADAME SABAPATHI VATHANI EPOUSE NAGALINGAM** détentrice de **250 parts sociales**.

que le total des parts sociales, présentes ou représentées est de **500** , soit la totalité des parts composant le capital social.

En conséquence, le Président déclare l'assemblée régulièrement constituée et comme pouvant valablement délibérer et prendre ses décisions puisque réunissant plus de la moitié des parts sociales.

Puis il dépose sur le bureau de l'assemblée les documents nécessaires aux délibérations, étant observé que ceux-ci ont été tenus à la disposition de l'associée, au siège social, pendant le délai requis par les dispositions légales, réglementaires et statutaires, ce dont il lui est donné acte, notamment :

V - Les comptes annuels dressés au 31 Décembre 2018

V - Le rapport de gestion de la gérance

V - Le texte des résolutions proposées

Elle ouvre lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion en invitant l' associée à examiner une nouvelle fois les comptes annuels. Un échange de vue intervient, au cours duquel le Président fournit tous les renseignements et explications complémentaires.

Puis, personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix des résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance, examiné les comptes annuels de l'exercice clos **le 31 Décembre**



2018, et en avoir délibéré, la collectivité des associées approuve les dits comptes tels qu'ils lui ont été présentés à savoir :

Total du bilan	1338, 00
Total des produits d'exploitation	80722, 00
Total des charges d'exploitation	165721, 00
Résultat d'exploitation	(84999) , 00
Résultat net	(20161), 00
Résultat fiscal	(20161) , 00

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

Comme conséquence des résolutions qui précèdent, la collectivité des associés donne quitus de sa gestion à **MONSIEUR THAYALAN SINNATHAMBY** gérant, au titre de l'exercice sur les comptes dont ils viennent de se prononcer.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir délibéré, et sur proposition de la gérance, la collectivité des associés décide la non affectation du résultat Fiscal de l'exercice clos le **31 Décembre 2018, celui-ci étant déficitaire**.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au gérant, en tant que besoin, à l'effet d'effectuer ou de faire effectuer tous les dépôts et formalités qu'il lui appartiendra.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

CLOTURE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance à treize heures et huit minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé de tous les associés présents, après lecture, pour servir et valoir ce que de droit.

S. Rathnay

S A R L S.S TELECOM
Au capital de 7622 EUROS ET 45 CENTIMES
Siège social : 48, AVENUE MAURICE THOREZ
94200 IVRY - SUR - SEINE

RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LE GERANT
A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2019

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos **le 31 DECEMBRE 2018**, ainsi que le compte annuel dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous vous précisons que toutes les charges et tous les produits rattachables à l'exercice ont été correctement appréhendés et qu'il n'existe pas à notre connaissance, d'omissions susceptibles d'altérer la position de l'entreprise.

En outre, les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluations.

Nous vous rappelons que :

- Le capital social de la société est d'un montant de **7622 EUROS ET 45 CENTIMES** divisé en **500 parts** de **15.2449 CENTIMES** chacune de valeur nominale.

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par **MONSIEUR THAYALAN SINNATHAMBY** gérant de la **SARL S.S TELECOM** et son associée **MADAME SABAPATHI VATHANI EPOUSE NAGALINGAM**.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Total des produits d'exploitation	80722, 00
Total des charges d'exploitation	165721, 00
Total des produits financiers	0,00
Total des charges financières	2,00
Total des produits exceptionnels	65671,00
Total des charges exceptionnelles	831,00
Total des produits	146393,00
Total des charges	166554,00
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE " BENEFICE "	0,00
PERTE	(20161), 00
RESULTATFISCAL:	(20161), 00

Nous vous invitons à approuver par votre vote, le texte des résolutions que nous vous proposons.

Le gérant.

